



## DECISION DU PRESIDENT N°20211903-6

- **OBJET : MODIFICATION DU COUT DU MARCHE DE TRAVAUX PBI-2018-015 RELATIFS A LA REHABILITATION DE BATIMENT AU 31 RUE DE VIRE, AUNAY-SUR-ODON, 14260 LES MONTS D'AUNAY**
  - **VALIDATION DE DEVIS DE TRAVAUX, MARCHE PBI-2018-015-EXTENSION DES SERVICES**
  - **VALIDATION DES HONORAIRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE BD ARCHITECTES DU 3EME MARCHE SUBSEQUENT**

### LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104- 4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux référencé PBI-2018-015 (dit « extension des services ») relatif à réhabilitation de bâtiment pour l'extension des bureaux PRE-BOCAGE INTERCOM au 31 rue de Vire à Aunay-sur-Odon,

Considérant le devis de moins-value désignée dans le tableau ci-dessous,

# DECIDE

Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20210319-20210319-6\_DEL-AR  
Date de télétransmission : 01/04/2021  
Date de réception préfecture : 01/04/2021

## ARTICLE 1 :

De valider et signer les documents relatifs au devis ci-après :

De valider et signer les documents relatifs à la maîtrise d'œuvre BD Architectes du 3ème marché subséquent au 31 rue de vire à Aunay-sur-Odon suivant le devis du marché de travaux :

### 1.1 Marché de travaux PBI-2018-015 Extension des services :

EXTENSION DES SERVICES Marché travaux PBI-2018-015					
N° lot	Désignation	N° devis	Date devis	Montant HT	PRESTATION
9	ETANCHEITE LANTERNAUX- BESSIN ETANCHEITE	21-616-1	25/03/2021	-186,05 €	Suppression: fourniture et pose de 1 point d'ancrage mural sur extérieur de la Vigie pour accroche de harnais de sécurité
				<b>TOTAL HT</b>	<b>-186,05 €</b>
				TVA 20%	-37,21 €
				<b>TOTAL TTC</b>	<b>-223,26 €</b>

### 1.2 Marché de maîtrise d'œuvre pour le marché de travaux PBI-2018-015 Extension des services :

Le montant du devis s'élève à -223,26 € TTC

Le pourcentage de la rémunération est de 7 %

La rémunération pour la Maîtrise d'œuvre

Bd Architectes s'élève donc à  $-223,26\text{€ TTC} * 7\% = -15,63\text{€ TTC}$

HONORAIRES MOE Marché PBI-2018-015		7%
TOTAL HT	-13,02 €	
TVA 20%	-2,60 €	
TOTAL TTC	-15,63 €	

**ARTICLE 2 :** Madame la directrice générale des services et la trésorière sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay  
Le 19-03-2021

Le Président  
Gérard LEGUAY

